

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 044-214400756-20240411-30_2024-DE

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice14 présents8 votants11

L'an deux mil vingt-quatre, le **ONZE AVRIL**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte GRIMAUD Sylvie
HUGRON Dominique MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly

ABSENTS EXCUSÉS : RIOTTE Sandrine (pouvoir à GRIMAUD Sylvie) ; DUMARCHÉ Jérémy (pouvoir à RAIMBAUD Nelly) ;
BOMMÉ Jean-Paul (pouvoir à LE BOULER Cédric) ; DUTERTRE Thomas ; HAMON Sylvain

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MARTIN Yves

OBJET :

30/2024	BUDGET PRIMITIF 2024 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX BUDGETS ANNEXES
----------------	---

M. le Maire rappelle que les budgets primitifs 2024 de la commune et les budgets annexes ont été adoptés par délibération le 14 mars 2024.

Pour permettre d'équilibrer les budgets annexes suivants : Budget annexe « Ile du Don », Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » et Budget « CCAS », des subventions de fonctionnement de la part du budget général sont nécessaires (étant précisé que les crédits nécessaires ont été prévus au moment du vote du budget primitif).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De verser une subvention de fonctionnement au budget annexe « Ile du Don » d'un montant de 10 000 € sur l'exercice 2024
- De verser une subvention au Budget annexe « Lotissement les Grands Clos » d'un montant de 20 000 € sur l'exercice 2024
- De verser une subvention au Budget « CCAS » d'un montant de 25 000 € sur l'exercice 2024

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

